

« LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER ! » : la CAPEB lance une mobilisation nationale pour relancer l'activité

Ce mardi 29 septembre 2026, plus de 3 000 artisans venus de toute la France se réunissent à BATIMAT pour faire entendre une même alerte : après quatre années de baisse d'activité, les entreprises artisanales du bâtiment ne peuvent plus continuer à absorber les crises et les hausses de coûts. La CAPEB lance une pétition nationale, portée à BATIMAT et dans tous les territoires par son réseau départemental. Elle sera adressée au Premier ministre et aux parlementaires pour demander les conditions nécessaires à une reprise durable de l'activité.

Paris, le 29 septembre 2026 – La colère monte dans les territoires et le message des artisans est désormais clair : ils arrivent au bout de leurs marges de manœuvre. Depuis trois ans, l'activité recule, les coûts augmentent, les trésoreries se tendent et les emplois disparaissent. Au deuxième trimestre 2026, l'activité de l'artisanat du bâtiment reculait encore de 1,5 % sur un an, soit un 13e trimestre consécutif de baisse. Près de 12 000 emplois ont été détruits en un an dans les entreprises du bâtiment de moins de 10 salariés.

Dans les départements et les territoires, les alertes se multiplient : hausse du carburant, coût des matériaux, baisse des carnets de commandes, difficultés de trésorerie. Jusqu'ici, les entreprises artisanales ont absorbé une grande partie de ces chocs, notamment en réduisant leurs marges. Cette capacité d'absorption atteint aujourd'hui ses limites.

À BATIMAT, plus de 3 000 artisans venus de toute la France se réunissent à Paris pour les 80 ans de la CAPEB. Pendant quatre jours, ils portent une même voix : celle d'entreprises qui veulent continuer à travailler, investir et embaucher.

« LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER ! »

À l'occasion du salon, la CAPEB lance une pétition adressée au Premier ministre et aux parlementaires.

Avec un message simple : les artisans ne demandent pas à vivre durablement d'aides publiques. Ils demandent les conditions nécessaires pour retrouver de l'activité, investir et embaucher.

La pétition porte notamment trois demandes :

- Une TVA à 5,5 % sur tous les travaux de rénovation, pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages et soutenir la demande de travaux ;
- Une transition électrique accessible aux artisans, avec une offre combinant véhicule électrique, borne de recharge et financement, afin de réduire progressivement leur dépendance aux carburants ;
- Une REP PMCB (Responsabilité Élargie du Producteur pour les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment) réellement adaptée aux réalités des petites entreprises, avec la gratuité des dépôts et un maillage territorial suffisamment dense pour éviter aux artisans des déplacements et des coûts excessifs.

« Nous voulons travailler, investir et embaucher. »

Pour Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB, cette mobilisation traduit une situation devenue difficilement tenable : « Nous arrivons au bout de nos marges et nous voulons continuer à vivre de nos métiers. »

Après quatre années de recul de l'activité, la CAPEB estime que les entreprises artisanales du bâtiment doivent désormais pouvoir compter sur un cadre permettant de relancer durablement l'activité, plutôt que sur une succession de mesures ponctuelles.

Lancée à BATIMAT par les artisans réunis à Paris, la pétition a vocation à vivre dans tous les territoires et à être portée par l'ensemble du réseau CAPEB dans les départements. Elle sera adressée au Premier ministre et aux parlementaires à l'occasion de l'examen du budget 2027. Selon les réponses apportées par le Gouvernement, la CAPEB pourra, dans les prochaines semaines, envisager des opérations de mobilisation allant crescendo.

La pétition sera portée à BATIMAT par les artisans réunis à Paris et adressée au Premier ministre et aux parlementaires à l'occasion de l'examen du budget 2027.

« LAISSEZ-NOUS TRAVAILLER ! Des chantiers pour bâtir, pas des aides pour tenir. »

DES CHANTIERS POUR BÂTIR, PAS DES AIDES POUR TENIR !



**DES CHANTIERS POUR BÂTIR,
PAS DES AIDES POUR TENIR !**

**ARTISANS,
SIGNEZ LA PÉTITION**



**LAISSEZ-NOUS
TRAVAILLER !**



- **TVA à 5,5 % sur tous les travaux de rénovation**
- **Une transition électrique accessible**
- **Une REP réellement adaptée au terrain**

**Créer de l'activité, c'est LA priorité !
Nous voulons travailler, investir et
embaucher.**



**ARTISANS,
SIGNEZ LA PÉTITION**



CHAQUE VOIX COMPTE !

Contact presse :

Albertine Minart, Chargée des Relations Presse
E-mail : a.minart@capeb.fr | Tél : 01 53 60 50 84

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation

patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes
- 59 200 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- **X** : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb